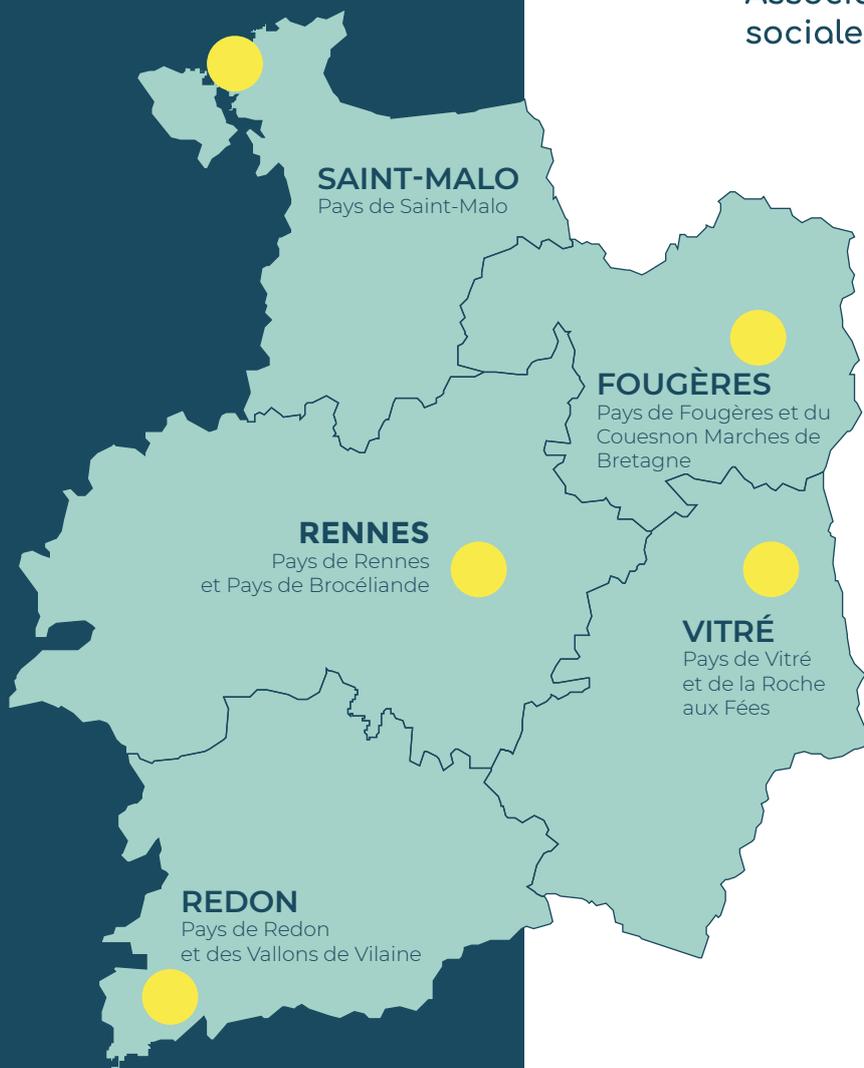




**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Association pour l'action
sociale et éducative



22,9 M€

DE BUDGET
TOTAL

Association
créée en

1970

20
administrateurs

9
membres

403
salariés répartis
sur

8
sites dont

3
à Rennes

2
à Saint-Malo

9
activités

Rapport d'activité 2024

Sur le département d'Ille-et-Vilaine

4 200
enfants

4 500
adultes

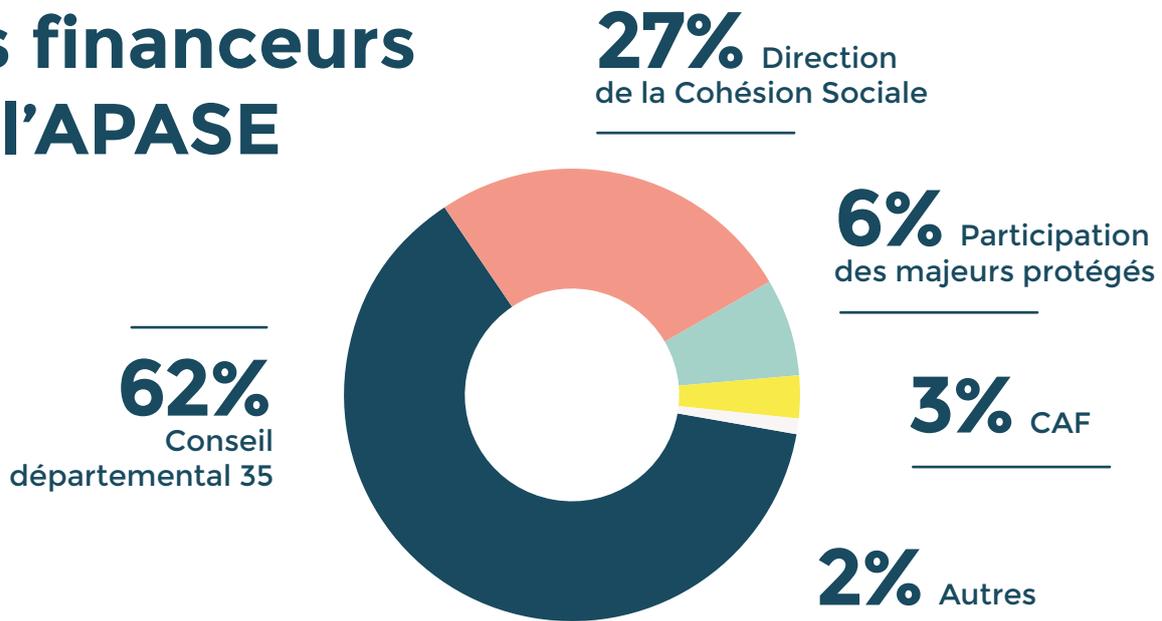
suivis en 2024 par les services
Enfance Famille (MEP, AEMO, AGBF, EEC,
Espace de Rencontre).

bénéficiant en 2024 de protection ou
d'accompagnement (MJPM, MASP, SAVS,
Accueil Familial, ASLL, ISP).

 ENFANCE / FAMILLE	 SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL	 PROTECTION JURIDIQUE
MESURES CONTRACTUELLES	MESURES CONTRACTUELLES	MESURES JUDICIAIRES
Évaluation éducative contractuelle EEC	Services d'accompagnement à la vie sociale SAVS	Protection juridique des majeurs (sauvegardes de justice, curatelles, tutelles, mesures ad hoc) PJM
Mesure éducative personnalisée MEP	Accompagnement social lié au logement ASLL	Mesure d'accompagnement judiciaire MAJ
MESURES JUDICIAIRES	Mesure d'accompagnement social personnalisé MASP AVEC GESTION	
Action éducative en milieu ouvert AEMO	Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées	
Mesure éducative personnalisée MEP	Action « Parcours en mouvement'S » PEM'S	
Aide à la gestion du budget familial AGBF		
Espace rencontre Enfants Parents EREP		
ANIMATION ET PARTICIPATION AU PILOTAGE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION « CAP SANTÉ MENTALE » Fondé à parité avec le CHGR, sa finalité est de déployer des actions pour l'inclusion des personnes en difficultés psychiques		
MEMBRE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL « UN CHEZ SOI D'ABORD » A pour but de faciliter l'accès à un logement des personnes à la rue présentant des troubles psychiques sévères		
PORTAGE CONJOINT AVEC AR ROC'H D'UN SERVICE DE PLACEMENT À DOMICILE « LE PAD'CÔTÉ » Prend appui sur l'intensité d'accompagnement au quotidien pour favoriser le maintien de l'enfant au domicile des parents		

Rapport d'activité 2024

Les financeurs de l'APASE



Les valeurs de l'APASE et ses principes

L'association développe des services d'intérêt général et d'utilité sociale dans les champs social et médico-social afin de contribuer à **protéger, éduquer, accompagner et favoriser l'inclusion**.

Ces services visent à :

- Assurer aux enfants une éducation et des conditions de vie permettant leur épanouissement en favorisant autant que possible le maintien auprès de leur(s) parent(s).
- Soutenir l'intégration sociale des familles.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, ainsi que l'autonomie de personnes adultes en grandes difficultés.
- Garantir les droits, les intérêts et les choix d'adultes souffrant de difficultés psychiques.
- Proposer des formes d'hébergement temporaire dans le cadre des actions éducatives ou de l'accueil familial pour adultes en situation de handicap.

Dans une préoccupation éthique, l'APASE souhaite prolonger ces valeurs sociétales :

Un engagement conjuguant éthique et responsabilité :

- Une attention permanente à notre mission de protection
- La valorisation de la responsabilité sur la base de délégations explicites
- La mobilisation de ressources pour le soutien aux professionnels
- La loi et son sens comme fondement pour l'action
- L'optimisation de l'utilisation des fonds publics

La considération de l'usager :

- La valorisation de ses capacités et compétences comme conviction
- L'empathie comme ressort
- Sa responsabilisation comme voie
- L'inclusion, l'autonomie et la citoyenneté comme perspectives

Le travail d'équipe comme ressource pour une qualité des interventions

La prise en compte d'une complexité des fonctionnements humains incompatible avec une prédictibilité rationnelle des comportements

L'acceptation du risque comme composante des trajectoires de vie.

En savoir + Retrouver le projet associatif et les orientations stratégiques 2020-2025 sur le site Internet www.apase.org

Rapport d'activité 2024



SOMMAIRE

- 6 Temps forts
- 8 Vie associative
- 9 Conseil d'administration
- 10 Orientation stratégique
- 11 Mesures exercées en 2024
- 12 **Activité Enfance Famille**
- 14 **Activité Protection juridique**
- 16 **Activités sociales et médico-sociales**
- 18 **Antennes Enfance Famille de Rennes**
- 20 **Antennes Adultes de Rennes**
- 24 **Antenne de Saint-Malo**
- 26 **Antenne de Redon**
- 28 **Antenne de Fougères**
- 30 **Antenne de Vitré**
- 32 **Qualité**
- 33 **Données financières**
- 34 **Données sociales**
- 35 **Organigramme**

Parmi les temps forts de 2024

Avril

— Suite à la réforme récente, évaluation « nouvelle formule » du service de protection de l'enfance de l'APASE à partir du référentiel de la Haute Autorité de Santé. Une belle reconnaissance de l'engagement de chacun et de la qualité du service (plus d'informations page 32)

Juin



Février

— 16 février : journée de lancement de la révision du projet de service protection juridique des majeurs - des ateliers centrés sur la pratique et des table-rondes sur les évolutions du secteur ont eu lieu en présence d'Aurélie Lambillotte, responsable du service hébergement, logement, inclusion sociale et protection des personnes de la DREETS, d'Ange Finistrosa, président de la FNAT et de Benoît Eyraud, maître de conférences en sociologie



— 17 juin : réélection de l'APASE au sein du Conseil d'administration de la FNAT

— 4 juin : rencontre avec Yann Le Bossé, professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval à Québec – en soutien à la démarche déployée au sein de l'association de Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC)

— 6 juin : journée d'échange autour du projet de service protection juridique des majeurs dans les antennes, avec les professionnels, des personnes concernées et des partenaires

Rapport d'activité 2024

Septembre

— 5 septembre : ouverture du service « PAD'côté » en coopération avec l'association Ar Roc'h pour l'exercice de 36 mesures de placement à domicile - un accompagnement éducatif intensif pour des enfants de 0 à 18 ans accompagnés par une équipe pluridisciplinaire sur les territoires de Betton, Melesse, Saint-Aubin et Liffré

— 25 septembre : 53 APASIENS, salariés et administrateurs, ont participé à la mobilisation nationale pour la protection de l'enfance à Paris, organisée par le collectif « Les 400 000 »



Novembre



— 15 novembre : l'APASE a participé aux Etats Généraux organisés par le regroupement des fédérations bretonnes « Soli-Ker Breizh » et a représenté la FNAT - les acteurs des solidarités en Bretagne se sont positionnés au regard du contexte pour placer la dignité des personnes et l'inconditionnalité des accompagnements des plus vulnérables comme des engagements fondamentaux et penser les modèles pour des politiques de solidarité ambitieuses pour demain

Octobre

— 18 octobre : l'Espace Rencontre Enfants-Parents (EREP) a organisé ses portes ouvertes - l'occasion de faire découvrir aux partenaires le service !

Décembre



— 3 décembre : la crémaillère du dispositif « Un chez soi d'abord », porté par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social dont l'APASE est membre, s'est tenue à Rennes. Deux ans après son lancement, l'occasion de mettre un coup de projecteur sur ce dispositif innovant - un moment réflexif et festif !

Rapport d'activité 2024

La vie associative

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration veille au bon fonctionnement de l'association et décide des orientations stratégiques ; il s'est réuni 4 fois en 2024.

Lors de ces instances, les sujets suivants ont été abordés :

- Projet de service Enfance Famille
- Lancement révision projet de service protection juridique des majeurs
- Révision des statuts et du règlement de la vie associative
- Composition et organisation des commissions
- Budgets prévisionnels
- Fonds dédiés protection de l'enfance et expérimentations
- Contrôle des CRG (compte rendu de gestion)
- Adhésion à Skorann
- Projet immobilier Fougères
- Plan d'actions de la transition écologique de l'association
- Poursuite du développement du pouvoir d'agir des personnes
- Activité ASLL
- Groupe de travail « habitat »
- Projet de création d'une offre de service d'administration ad hoc
- Mobilisation pour la protection de l'enfance
- Mobilisation "Séjour pour tous"
- Appel à candidature : accompagnement périnatalité et parentalité des personnes en situation de handicap
- Appel à projet : placement à domicile
- Appel à projet : SAVS
- Conférence des Associations de Protection de l'Enfance - CAPE35
- Conférence des financeurs
- « Parcours En Mouvement'S » (PEM'S)
- Cap Santé Mentale
- Etats généraux Soli-Ker-Breizh
- Adhésion à la Fédération des Acteurs de Solidarité
- Journée du GRAAL sur l'habitat



Le Bureau

veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, et assure la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées. 8 réunions se sont tenues en 2024.

Les commissions

COMMISSION AIDES FINANCIÈRES

La commission examine des demandes de contributions financières relatives à :

- des dossiers de personnes accompagnées en situation difficile, sous réserve que toutes les autres possibilités aient été sollicitées => 2 786 € en 2024 pour 17 bénéficiaires afin de régulariser des assurances, des frais de transport scolaire, de palier à l'attente d'ouverture de droits, de participer à l'achat d'un téléphone, ou encore à la participation de séances chez un psychologue.
- des projets collectifs sous réserve que d'autres sources de financement aient été recherchées en priorité et qu'il s'agisse de projets non pérennes => 3 037 € en 2024 pour les projets « Les Pélicans des plages », « Yoga » et « Guinguette ».

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission vient en soutien au Bureau sur la partie organisationnelle et l'animation de la vie associative. Elle prévoit le renouvellement des membres et organise les différents temps associatifs (vœux, Assemblée Générale, journées institutionnelles, etc.). 7 réunions se sont tenues en 2024.

COMMISSION FINANCES

La commission examine la situation financière de l'association, contribue à la préparation des budgets prévisionnels, prépare les propositions d'affectation de résultats et les décisions du Conseil d'administration quant aux grands investissements. 3 réunions se sont tenues en 2024.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission organise et met en œuvre la décision du Conseil d'Administration de moderniser l'image de l'APASE et de réfléchir à la communication adaptée aux personnes qu'elle accompagne. Elle est composée d'administrateurs, de salariés et de personnes accompagnées. 2 réunions se sont tenues en 2024.

Conseil d'administration

Liste des membres au 31 décembre 2024



*Au titre des
personnes
accompagnées*

Eric DUMORTIER

BUREAU

Fabienne GADOUD-HAVARD
Présidente

Marie-Christine MILLET
1^{ère} Vice-Présidente

Françoise NICOLLE
2^{ème} Vice-Présidente

Thérèse OLLIVAUX
Secrétaire générale

Philippe NICOLLE
Trésorier

Pierrick SORGNIARD
Membre

Pascal THEBAULT
Membre

MEMBRES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

Jean RICHARD
Membre d'honneur

André BICHE

Jérôme WENZ

Annick OLLIVIER

Joël JAN
Commission Aides Financières

Laura URIEN

Anne LAVOLLÉE

Xavier BEUZIT

Céline LE MARIÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Au titre de
membre fondateur*

—○ CAF

Estelle SAMSON

*Au titre de
représentation
des personnes
accompagnées*

—○ UDAF 35

Marie-Christine MILLET
*Commission Finances -
Commission Vie Associative*

Jacqueline BOULANGER

Florence BOUIN (suppléante)

Marie LOCKHART (suppléante)

—○ Collectif

Handicaps 35

Gérard POTIN
Commission Finances

Catherine BLANCHET

*Au titre des
personnes qualifiées*

Fabienne GADOUD-HAVARD
Françoise NICOLLE
Commission Vie Associative

Philippe NICOLLE
*Président Commission Finances
Commission Communication*

Thérèse OLLIVAUX
Commission Vie Associative

Pierrick SORGNIARD
*Président Commission Vie
Associative*

Pascal THEBAULT
Commission Communication

Daniel BILLOT
Commission Aides Financières

Damien TELLIER
*Président Commission Aides
Financières*

Pierre FOUCAULT
Commission Vie Associative

Bruno TOURTOIS
Commission Finances

Jean-François MENARD

*Au titre des
représentants
du personnel*

Hélène CORRE
*Secteur Enfance Famille
Commission Communication*

Gilles REMOND
*Secteur Adultes
Commission Aides Financières*

Mikael BANNIER
*Collège Cadres
Commission vie Associative*

Orientations stratégiques 2020 - 2025 : les réalisations 2024

Axe 1

Une association de solidarité engagée et ouverte

- Pour faciliter l'adhésion à l'association des personnes accompagnées notamment, réflexion sur la révision des statuts de l'association menée par la commission vie associative dans la perspective d'une Assemblée générale extraordinaire en 2025
- Participation au Conseil d'administration du DAC'tiv d'Ille-et-Vilaine au titre de la représentation des associations tutélares
- Développement du dispositif « passage de bras » au sein de l'EREP en partenariat avec le Centre Départemental de l'Enfance

Axe 2

Une association qui soutient le pouvoir d'agir des personnes

- Avec l'appui d'une alternante, mise en place d'une cellule d'appui à la participation
- Déploiement d'un cycle de formation, avec mise en œuvre d'expérimentations, à destination des professionnels sur :
 - le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, développé par Yann Le Bossé
 - l'approche centrée solution
 - la mise en place de Conseil de Vie Social
 - les conférences familiales
- Création d'un groupe de « tiers dignes de confiance » et élaboration d'un guide à leur intention

- Actualisation des processus de travail quant à la personne de confiance
- Création d'outils de communication communs à destination des personnes qui pourraient être concernées par les SAVS sur le territoire de Saint-Malo (ADAPEI, le Domaine, APASE)

Axe 3

Une association présente et active sur chaque territoire

- Création d'un service de placement à domicile en coopération avec l'association Ar Roc'h sur les territoires de Betton, Melesse, Saint-Aubin et Liffré
- Renouvellement de l'appel à projet MASP avec un élargissement des territoires d'intervention avec aujourd'hui les CDAS de Fougères, les Marches de Bretagne, Vitré, la Roche aux Fées, Redon, Guichen, Semnon, le Blosne, Champs Manceaux, Villejean, Maurepas, Cleunay et Kléber
- Promotion d'une initiative pour favoriser la solidarité de quartier « Tiers Solidaire »

Axe 4

Une association investie dans l'économie sociale et solidaire

- Pour soutenir une démarche éco-responsable, mise en place d'une équipe de transition écologique et élaboration d'un plan d'action
- Dans la dynamique d'évaluation des actions et d'amélioration continue de la qualité, mise en place des procédures « événements indésirables » et « éloges et doléances »

Rapport d'activité 2024

Les mesures exercées en 2024

Activité Enfance Famille

	01.01.2024	NOUVELLES MESURES ³	TOTAL	MESURES ³ LEVEES	31.12.2024	+ OU -
Judiciaires ¹	1619	964	2583	827	1756	+137
Contractuelles ²	667	573	1240	489	751	+84
AGBF	80	69	149	39	110	+30
EEC	28	74	102	81	21	-7
EREP	25	77	102	12	90	+65
TOTAL	2419	1757	4176	1448	2728	+309

¹MEPJ+AEMO+AER (hors AGBF)

²MEPC

³«NOUVELLES SITUATIONS» et «SORTIES» pour l'EREP

Activité Protection juridique

	01.01.2024	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVEES	31.12.2024	+ OU -
Mesures de protection juridique des majeurs ⁴	3572	350	3922	264	3658	+86
MAJ	9	4	13	2	11	+2
TOTAL	3581	354	3935	266	3669	+88

⁴Hors mesures ad'hoc

Activités sociales et médico-sociales

	01.01.2024	NOUVELLES	TOTAL	SORTIES	31.12.2024	+ OU -
MASP	98	53	151	50	101	+3
SAVS	292	32	330	32	292	+0
ASLL	11	9	20	7	13	+2
ISP	124	125	249	118	131	+7
TOTAL⁵	401	94	501	89	406	+5

⁵Hors accueil familial social (se reporter aux données présentées dans l'annexe au rapport d'activité)

TOTAL GENERAL	6401	2205	8612	1803	6803	+402
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



Activité Enfance Famille

Le projet de service a été présenté et a reçu l'approbation du Conseil d'administration en janvier 2024. Dès février, l'association s'est organisée pour recevoir le cabinet d'évaluation. Cette évaluation a été réalisée au printemps, en associant personnes accompagnées et salariés. Cette expérience permet de retenir tout particulièrement, la nécessité de démontrer concrètement les preuves de ce qui est avancé.

Sur cette année 2024, les antennes se sont concentrées sur le déploiement du projet de service et ses perspectives, en associant les personnes accompagnées à la construction d'outils d'accompagnement.

Corrélations entre préconisations de l'évaluation et perspectives du projet de service

A l'endroit des personnes accompagnées, le rapport a mis en valeur la nécessité de mieux formaliser les outils d'accompagnement (projet personnalisé) et de participation au fonctionnement des services (Conseil à la Vie Sociale). Une action de sensibilisation quant à la protection des données des personnes accompagnées auprès des professionnels doit

aboutir à une réelle sécurisation des documents confidentiels. Ces axes de progrès étant nommés, les évaluateurs ont largement salué le fort engagement de l'ensemble des salariés au bénéfice de la mission d'accompagnement, estimant également que le projet de service actuel répondait favorablement aux enjeux d'évolution du secteur.

Livrets à hauteur d'enfant

Enfants, adolescents, parents et professionnels se sont retrouvés pour élaborer 3 journaux à hauteur d'enfants : comment s'adresser à l'enfant pour lui permettre une meilleure compréhension des enjeux et étapes d'un accompagnement éducatif, quels sont ses droits, ses devoirs, quelles sont les personnes qu'il peut contacter, quel est le rôle de chacun ?

Également outil d'expression, ce journal a été élaboré selon 3 tranches d'âges distinctes (0-5 ans, 6-11 ans, 12-18 ans). Ces journaux sont aujourd'hui remis aux enfants et adolescents. Des ajustements pourront y être apportés selon les retours d'expérience.



Rapport d'activité 2024

Guide à destination des tiers dignes de confiance « accueil d'un enfant mineur chez un tiers »

Personnes en qualité de tiers digne de confiance et professionnels se sont réunis pour penser et décider du contenu de ce guide. Cet objectif fait suite à un besoin repéré :

- Clarifier le rôle, les droits administratifs et juridiques du tiers accueillant un mineur, dans un cadre administratif ou judiciaire ;
- Préparer un éventuel futur tiers lorsqu'au fil de l'accompagnement cette préconisation apparaît pertinente.

En 2024, l'APASE accompagne 120 enfants et tiers dignes de confiance et souhaite soutenir ce type d'accueil du fait des liens d'attachement déjà développés entre l'enfant et le tiers.

Lors de cette élaboration conjointe, les personnes tiers dignes de confiance qui ont bien voulu donner de leur temps pour coconstruire cet outil, se sont aussi exprimées sur le besoin de disposer d'espaces de paroles propres à leur statut d'accueillant.

"Le respect de la relation entretenue entre le parent et l'enfant est une priorité."

"C'est un vrai bouleversement relationnel et émotionnel au sein d'une famille."

"Il faut bien avoir conscience de ce qu'implique le rôle de tiers digne de confiance car c'est un parcours difficile, parsemé d'embûches et qui s'inscrit dans la durée."

Témoignages des personnes accueillantes

PAD'CÔTÉ, naissance d'un nouveau service

Malgré l'avis de la Cour de cassation de février 2024 dénonçant l'interprétation abusive de la loi (un enfant ne peut être confié à l'aide sociale à l'enfance et être hébergé à temps complet chez

ses parents), les associations APASE et Ar Roc'h prennent le risque ensemble de répondre à l'appel à projet.

La base de cette coopération s'est initiée sur des valeurs communes avec le souhait d'établir des ponts entre la protection de l'enfance et le médico-social. Cette démarche est innovante car la création de ce service n'est pas une émanation d'une maison à caractère sociale ; l'accompagnement s'appuie sur de l'« aller vers » dans un cadre d'intensité et de modulation des actions au plus près de l'évaluation des besoins des enfants et des parents. Le service a donc ouvert ses portes à Liffré en septembre et accompagne 36 enfants et adolescents sur les territoires nord / nord-est. Il est porté administrativement par l'association Ar Roc'h dans l'attente de créer un Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS).

Cette expérience conjointe permet à l'APASE de s'ouvrir à une autre pratique tout en poursuivant son expérience des aides éducatives renforcées (2009/2020).

Focus sur les motifs de sortie des Mesures Educatives Personnalisées judiciaires

Une baisse significative du nombre de placements est constatée (10% en 2024 contre 18% en 2023). Cette réalité conjuguée à la hausse des sorties pour bonne évolution témoigne d'une capacité des équipes à déployer une modulation d'accompagnement afin d'éviter le placement.

Prévisions 2025

Le mouvement impulsé par la nouvelle méthodologie de déploiement des projets de service constitue en lui-même un changement notable (suivi d'indicateurs d'évaluation, mise en place de comités territoriaux...). Cette dynamique suppose d'être soutenue et confirmée en 2025 afin que le projet de service remplisse son rôle d'ossature et de guide pour les repères et pratiques de l'association.



Activité Protection Juridique

Actualisation du projet de service

L'actualisation du projet de service a constitué le temps fort de cette année 2024. Une journée de lancement, en février, a inauguré cette réflexion, avec le partage des expressions recueillies via un questionnaire aux personnes protégées, aux professionnels du service et aux partenaires.

Ces données ont également donné lieu à une écoute attentive des besoins des uns et des autres. Au-delà d'une attente forte autour de l'énonciation de repères à l'exercice, l'APASE a tenté de clarifier les contours de l'accompagnement de la personne dans la protection leur étant procurée. Le souhait de l'association, de consulter les parties prenantes à différentes étapes de cette construction, a conduit les antennes à organiser en juin un temps de rencontre territoriale en présence des personnes accompagnées et partenaires.

En décembre, l'association a finalisé la rédaction et le document sera présenté à l'approbation du Conseil d'administration en mars 2025.

Participation à la fluidité de l'activité à destination des associations

À l'initiative de l'APASE et de l'ATI, un tableau mensuel commun est adressé aux juges des contentieux de la protection du tribunal de Rennes pour tenter de réguler l'activité.

Construction d'un accord-cadre de coopération entre bailleurs et associations tutélaires

Deux rencontres sur ce dernier trimestre 2024 ont permis de déterminer une méthodologie pour travailler deux aspects :

- la problématique de squats des logements habités par des personnes accompagnées (emprise, envahissement du logement) ;
- les impayés.

L'APRAS anime ce groupe de réflexion intitulé « fragilités psychiques et logement ». Les services observent également l'intérêt de clarifier le rôle de chacun, les espaces d'articulation mais aussi la nécessité d'investir d'éventuels tiers pertinents pour éclairer les problématiques dont il est question.

Rapport d'activité

2024

Contribution à la construction d'un référentiel « repères et pratiques en matière d'aide sociale à l'hébergement »

Partant du constat que les pratiques départementales sont plus restrictives que la loi, les services (ATI, ADAGE, CHGR, APASE...) interrogent notamment :

- Les modalités de recours à l'épargne des personnes et de l'assurance-vie (en premier lieu ou non ...)
- La recherche ou non d'obligés alimentaires ;
- Les voies de recours (décisions par courriel du Département non ouvertes à contestation) ;
- L'impact de la loi « bien vieillir ».

En direction des antennes, soutien à l'opérationnalité de la mission

DEPUIS SEPTEMBRE 2024, RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE « ACTIVITÉS ET PROJETS » AU SIÈGE DE L'APASE

Désormais, une chargée de mission de formation juridique apporte sa contribution à l'exploration des sujets techniques en fonction de l'actualité juridique (exemple : réforme du contrôle des comptes, éclairage sur les mandats de protection future, mise en place de veille juridique et participation au groupe de travail de la FNAT...).

DES OUTILS EN APPUI À LA PRATIQUE

> Un guide pratique par et pour les assistant.e.s mandataires

Une plus grande appropriation du logiciel Proxima et la finalisation des fiches de fonction ont permis aux salariés de se retrouver autour de la construction d'un guide. Coanimé par deux chefs de service, celui-ci a l'ambition de faciliter la prise en main de la fonction et également d'harmoniser les pratiques en cours.

> Compte rendu de diligence (CRD), mise en conformité avec cette nécessité

Également issu d'un travail en coopération avec des salariés, 8 domaines de la vie de la personne accompagnée sont aujourd'hui identifiés et constituent cet outil.

La majorité des jugements d'ouverture rendus par les juges des tutelles du territoire prévoit qu'un compte rendu des diligences accomplies dans le cadre de la mission de protection à la personne sera transmis chaque année au juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles.

Intérêts du CRD pour la personne accompagnée :

- Mise en lumière de ses aptitudes, son autonomie, son processus décisionnel dans le domaine personnel
- Individualisation de la mesure
- Document d'appui à l'avenant annuel du Document Individuel de Prise en Charge (DIPM)

Intérêts pour le service :

- Respect des obligations légales
- Point d'étape annuel sur les démarches effectuées ou en cours
- Nécessité de réfléchir sur l'individualisation de l'accompagnement (respect des principes de nécessité et de proportionnalité)
- Document d'appui pour la requête en réexamen de la mesure.

Perspectives 2025

Les sujets techniques en Protection Juridique sont nombreux et nécessitent de revoir la méthodologie de production autour notamment de l'actualisation des procédures disponibles au sein du « Centre de ressources ». En complément du projet de service, ce répertoire de références documentaires doit être en mesure d'apporter des repères utiles à l'exercice quotidien des salariés. Plusieurs sujets sont d'ores et déjà identifiés : intégrer la personne de confiance dans les pratiques, repenser nos modalités de facturation des mandats ad hoc et mesures adjointes, mener une réflexion suffisamment globale quant à la gestion des successions vacantes.

L'APASE aura à communiquer et mettre au travail les perspectives du projet de service : actions transversales et par antenne en fonction des dynamiques de chaque territoire.



Activités sociales et médico-sociales

L'interSAVS : se fédérer pour une meilleure reconnaissance et visibilité

En 2020, les organismes gestionnaires de Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) se sont réunis pour échanger sur le projet de convention proposé par le Conseil départemental et proposer diverses améliorations. Il s'agissait également que soit prise en compte la singularité des SAVS spécialisés "handicap psychique", tel que celui de Saint-Malo pour l'APASE.

Ainsi, les SAVS ont souhaité mettre en place un comité stratégique des SAVS et élaborer une charte de fonctionnement.

L'APASE a souhaité relancer cette dynamique départementale à l'occasion d'une journée le 6 décembre 2024 avec tous les directeurs et chefs de service des SAVS du département.

Cette demi-journée de travail a mis en exergue le souhait de finaliser cette charte de fonctionnement en définissant plusieurs niveaux : l'interSAVS stratégique, l'interSAVS opérationnel et la nomination des pilotes et copilotes sur chaque territoire (Rennes / Pays de Brocéliande et Pays de Redon / Vitré-Fougères / Pays de Dol et St Malo).

Une prochaine réunion début 2025 sera organisée avec ces pilotes et copilotes des 4 territoires pour finaliser cette charte de fonctionnement et l'envoyer aux gestionnaires SAVS du département.

Des réunions d'élaboration de projet en présence des personnes concernées

Si le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées demeure la boussole des pratiques professionnelles, la participation à la réunion d'élaboration de projet n'était jusqu'alors pas ancrée dans les usages. Depuis l'année 2024, le SAVS l'Estran a entrepris de proposer aux personnes qui le souhaitent, de participer, sur un temps déterminé, à leur propre réunion d'élaboration de projet.

Dans ce cadre, les personnes concernées sont invitées à déterminer le nombre de travailleurs sociaux présents, en plus de la psychologue, du chef de service et du référent. Cette initiative représente une occasion précieuse pour eux de s'exprimer librement sur les modalités de leur accompagnement, leurs aspirations et les difficultés rencontrées.

Cette expérimentation, qui se poursuit en 2025, fera l'objet d'un bilan après une année de mise en œuvre, afin d'évaluer son impact et d'envisager son éventuelle pérennisation.

Rapport d'activité 2024



Les coulisses de la Guinguette

**TEXTE RÉDIGÉ PAR LE
COLLECTIF GUINGUETTE :**

Tout a commencé, en pleine sortie de covid, en réunion d'antenne au pôle social-médico-social, en juin 2021. L'idée était d'offrir un temps convivial et festif pour rebooster le lien social, susciter de la curiosité, du plaisir... Le projet initial n'a cessé d'évoluer et aujourd'hui, pour 2025, nous construisons la 5^{ème} édition.

« L'important, c'est le chemin et non l'arrivée », cette citation de Vincent Thomas Rey est très juste ! Pour autant notre arrivée à nous, l'événement le Jour J, a aussi toute son importance.

Le chemin qui nous mène à la Guinguette est foulé par un Collectif d'environ 15 personnes, représentant l'ensemble des services SMS, formé équitablement de travailleurs sociaux et de personnes accompagnées, il y a même plus de personnes accompagnées maintenant.

Notre organisation horizontale prend en compte toute expression et s'il faut voter, nous le faisons. Il s'agit de se projeter, s'accorder, de comptabiliser et d'organiser. Salariés et personnes accompagnées coopèrent, se cooptent...

Chacun apporte son regard, ses idées, met en jeu ses compétences, son talent...

Chacun s'engage selon ses envies, ses capacités et possibilités.

Chaque année de nouvelle personne s'intéresse à cette machinerie. Organisée sous forme de commission, ce Collectif Guinguette se retrouve chaque mois en comité de pilotage durant toute l'année.

Et puis, il y a aussi une équipe de « bénévoles » le Jour J qui aide à l'installation, au montage, au déroulement puis le lendemain au démontage, au ménage...

Renouvellement du marché Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

En février 2024, le financement du Département pour l'exercice des MASP avec perception et gestion des prestations sociales arrivait à échéance. Dans le cadre du renouvellement prenant la forme d'un marché public, la candidature de l'APASE a été retenue pour 4 ans, soit jusqu'en 2028.

Ce renouvellement marque la qualité du travail effectué par l'équipe qui a été salué par les partenaires, ainsi que les bonnes relations avec le Département et le Service Offre d'Insertion. Ce renouvellement a été acté à l'identique en termes de territoire d'intervention (Centres Départementaux d'Action Sociale rennais, Pays de Redon, Pays de Vitry et Pays de Fougères), ce qui

a permis au service de consolider son organisation déjà en place et aux personnes accompagnées de ne pas avoir à changer d'interlocuteur.

La nouveauté du cahier des charges réside dans la mise en œuvre d'une clause sociale de 200 heures minimum. Il s'agit d'associer à l'équipe de travail une personne sans activité depuis au moins 12 mois, bénéficiaire du RSA ou encore reconnue en situation de handicap. Dans le cadre des travaux associatifs et des orientations de l'APASE, il a été choisi de rédiger le projet d'une approche professionnalisée en pair-aidance. L'idée sous-tendue est d'intégrer dans l'équipe une personne ayant rencontré des difficultés d'ordre social, d'insertion ou encore souffrant de santé mentale, qui a été soutenue pour réussir à les dépasser et souhaitant mettre son savoir expérimental au service de personnes rencontrant des difficultés similaires. La mise en œuvre s'appuiera sur des réalisations déjà travaillées dans l'environnement partenarial de proximité comme les médiateurs de santé pair dans l'équipe « Un Chez-Soi d'abord » ou encore au Centre Hospitalier Guillaume Régnier.

Antenne Enfance Famille de Rennes

Tournoi des défenseurs de l'enfance 2024

Depuis 3 ans maintenant, la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) porte un événement national au bénéfice des enfants pris en charge par les associations de protection de l'enfance : le Tournoi des défenseurs de l'Enfance, porté par Mohamed Bouafsi, journaliste à France Télévisions.

Cet événement est organisé en partenariat avec la ligue professionnelle de football ; aussi, chaque année, une association, basée dans une ville dont le club de football participe à la ligue professionnelle, est sollicitée pour constituer une équipe de 12 enfants (6 garçons, 6 filles) afin de défendre les couleurs du club pendant le tournoi.

Cette année, l'antenne a participé pour la seconde fois au tournoi : 12 enfants (entre 8 et 12 ans) et 3 travailleurs sociaux ont pris l'avion depuis Nantes pour rejoindre le soleil niçois puisque c'est l'OGC Nice qui accueillait l'évènement en novembre 2024.



Au préalable, le groupe d'enfants avait été accueilli par le staff du Stade Rennais pour une séance d'entraînement avec les futurs professionnels du club. Cela a permis de resserrer les liens du groupe, d'envisager ce tournoi comme une aventure commune au-delà de la compétition. Les futurs professionnels de ce sport ont su transmettre à chaque enfant les valeurs du vivre ensemble : coopération et respect des autres. Un combo qui a brillamment amené notre petite équipe en demi-finale !

Si le caractère exceptionnel de cet événement a permis un bon nombre de première fois (quitter sa famille, quitter la Bretagne, prendre l'avion), cela a aussi été une aventure collective pour les petits comme pour les grands.

Mallette de jeux « Petite Enfance »

Depuis plusieurs années, les éducatrices de jeunes enfants de l'antenne se rencontrent ponctuellement ; elles ont été rejointes par les autres éducateurs de jeunes enfants de l'association, à leur demande.

Ces échanges ont permis des actions ponctuelles en direction des plus jeunes comme l'organisation de sorties et d'ateliers dans le cadre des suivis individuels, permettant de travailler la séparation avec le parent. Une semaine de la petite enfance a eu lieu en avril 2024 avec la mise en place d'une conférence intitulée « Le cadre et les limites pour soutenir l'enfant dans son développement » à laquelle ont été conviés les parents.

Le travail collaboratif du groupe a également permis la création d'une mallette de jeux « Petite Enfance » permettant aux professionnels des supports afin d'observer le développement de l'enfant dans sa motricité fine et son autonomie.

Ainsi, par leur technicité, les éducateurs de jeunes enfants de l'APASE démontrent leur spécificité et leur complémentarité dans la mise en œuvre des mesures éducatives personnalisées en contribuant de manière significative à des initiatives innovantes.

Projet « Bullons en douceur »

Les antennes Enfance Famille de Vitry et de Rennes ont inscrit 8 pré-adolescents au concours « Bulles en Fureur » organisé par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sur le plan national. Lors de ce concours, les jeunes devaient lire 6

Rapport d'activité

2024

bandes dessinées présélectionnées par la PJJ et voter pour leur œuvre préférée. Les auteurs de l'œuvre la plus sollicitée se verront récompensés lors d'une journée de remise des prix à la Cité Internationale de la Bande Dessinée à Angoulême le 13 février 2025.

Les enfants se sont inscrits à un concours de réalisation d'œuvres en lien avec la bande dessinée, le prix « Jeunes Créateurs ».

La PJJ a financé l'intervention d'un scénariste de bandes dessinées. Aussi, Greg TESSIER, scénariste de « Mistinguette », lauréat du prix Bulles en Fureur 2014 a accompagné les enfants à la réalisation de strips de trois et quatre cases.

Ces œuvres sont actuellement exposées à la médiathèque de Châteaubourg.

Cette action vient nourrir l'action éducative sur des sujets tels que l'accès à la culture et à la découverte artistique, vecteurs d'émancipation individuelle. Elle permet également de soutenir les enfants dans l'affirmation de leur choix, par le vote, mais également, la prise en compte de l'autre et de ses différences. Enfin, la création artistique permet de nourrir l'estime de soi d'adolescents en quête de reconnaissance individuelle.

Initiation aux sports de combat

Depuis début 2016, à l'initiative de deux travailleurs sociaux de l'antenne, les enfants pris en charge par le service sont invités à s'initier à la pratique des sports de combat.

Que ce soit le MMA, le grappling ou encore le judo, les jeunes et leurs référents peuvent participer à chaque période de vacances scolaires à une journée de découverte d'un sport, encadrée par des professionnels de la discipline.

Si la pratique des sports de combat est souvent associée à la question de la violence, ce projet est, a contrario, une manière de contrecarrer cette représentation. Ainsi, cela permet d'offrir aux jeunes un média leur permettant une meilleure connaissance de soi et de ses réactions face à autrui, de travailler la gestion de leurs émotions, d'accepter les positionnements des autres et de développer leur confiance en eux-mêmes.

Le succès a été présent à chaque rendez-vous. Aussi, en 2025, cette action va redémarrer par une séance autour de la pratique du judo et va

permettre au groupe d'enfants de rencontrer des jeunes judokas d'un niveau national qui ont pour projet de partir au Japon en 2026. Une belle rencontre en perspective !

Projection du film « Les autres chemins »

Le mardi 11 juin 2024, une vingtaine de salariés de l'antenne se sont réunis autour de la projection du film documentaire « Les autres chemins ». Un travailleur social de l'antenne a organisé cette projection en présence de professionnels, mais aussi de personnes accompagnées.

Ce documentaire retrace la vie de Francky, mêlant son parcours de boxeur puis d'entraîneur, sa vie de famille, ses activités professionnelles ainsi que son quotidien sur les aires d'accueil des gens du voyage. Son parcours est celui d'un homme tiraillé entre un mode de vie reçu en héritage et les injonctions de la société. Voyageur à la croisée des chemins, Francky revendique sa différence et espère garder sa liberté.



La réalisatrice Emmanuelle LACOSSE et une ancienne éducatrice d'AGV 35 sont venues ponctuer les échanges après le film. De l'accompagnement des voyageurs aux questions transgénérationnelles, la prise en compte (ou non prise en compte) de leur culture et de leur mode de vie dans la société en passant par des considérations cinématographiques.

Un temps à part qui a su réunir des professionnels autour du questionnement plus général sur l'accompagnement qui est proposé aux familles, et notamment, l'accompagnement des familles de voyageurs.

Antenne Adultes de Rennes

PROTECTION JURIDIQUE

Public

En 2024, parmi les 1500 personnes accompagnées par l'antenne de Rennes, 156 nouvelles personnes ont été accueillies par les 3 équipes de protection juridique.

Équipe

TEAM INTÉGRATION

En 2024, une « Team Intégration » a été créée avec des professionnels de l'antenne de Rennes. Son objectif est de permettre aux nouveaux salariés de l'activité protection juridique de s'approprier leur métier et les processus de travail. Cette équipe est constituée de 3 professionnels expérimentés qui animent des sessions sur 15 thématiques clés, telles que l'ouverture et la clôture des mesures, la gestion budgétaire, le partenariat médico-social, la gestion patrimoniale (y compris les biens vacants), l'entrée en établissement, le maintien à domicile, les actes médicaux et la continuité de service.

Ces sessions sont ouvertes à tous les nouveaux salariés des différentes antennes, qu'ils soient mandataires judiciaires ou assistants de mandataires, en fonction des sujets abordés. Grâce à un bilan très positif, la Team Intégration a été pérennisée, garantissant ainsi un soutien continu et structuré pour l'intégration des nouveaux arrivants dans l'activité.

Les parcours d'intégration des nouveaux salariés ont été formalisés en 2024, conformément à l'accord GEPP. Un plan d'intégration est systématiquement élaboré par l'encadrement. Des référents d'accueil sont désignés en amont de la prise de poste. Leur mission est de transmettre aux nouveaux salariés, les valeurs associatives et les axes du projet de service. La gradation des montées en compétences professionnelles permet au salarié de progresser à mesure. Elle est accompagnée d'un management rapproché et d'un suivi régulier.

Partenariat

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES MAISONS FRANCE SERVICES

Un partenariat a été mis en place depuis plusieurs années avec la maison France services de Saint-Méen. Ce partenariat se matérialise par la signature d'une convention et la mise à disposition d'un bureau, un jeudi par mois. Sur ce temps, les mandataires qui interviennent peuvent recevoir les personnes accompagnées qui vivent sur ce territoire.

En 2023-2024, le dispositif a été étendu aux secteurs de Romillé et de Montfort. Sur le secteur de Romillé, la permanence est tenue un lundi après-midi par mois. Sur le secteur de Montfort, elle se tient tous les derniers mercredis de chaque mois (hors vacances scolaires), sur la journée complète.

Ce partenariat permet une accessibilité renforcée au service pour les personnes accompagnées qui vivent sur ces communes mais il a aussi un enjeu fort en termes de relations partenariales puisqu'il permet une interconnaissance entre les différents services qui interviennent dans les maisons France services (Mutualité Sociale Agricole, Aide à Domicile en Milieu Rural, DAC'tiv - Dispositif d'Appui à la Coordination en Territoires d'Ille-et-Vilaine, etc.).

TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX DE RENNES MÉTROPOLE

Au sein du groupe « Fragilités psy et logement » sous l'égide de l'APRAS, les bailleurs sociaux, l'APASE et l'ATI travaillent depuis octobre 2024 sur des thématiques complexes (impayés, squats qui ne résorbent pas...). Il s'agit d'identifier les sujets faisant tension, clarifier le cadre d'intervention de chacun, identifier les éventuels tiers parties prenantes, et réfléchir à ce qui a été tenté et ce qui pourrait l'être au bénéfice des personnes accompagnées locataires.

Rapport d'activité

2024

PÉRENNISATION DE PARTENARIATS AVEC LES HÔPITAUX PUBLICS

La mise à disposition, grâce à une convention, d'une professionnelle du Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) en qualité d'assistante sociale au sein du service protection juridique de l'antenne de Rennes contribue à assurer la continuité des parcours des personnes accompagnées par l'APASE et le CHGR. Cette collaboration favorise l'interconnaissance et la coordination entre les différents acteurs, au bénéfice des personnes suivies.

Cette interface a permis de construire notamment une procédure de résolution des situations complexes, activée pour les situations dégradées communes.

De plus, une collaboration similaire a pu se pérenniser avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) au bénéfice des personnes protégées.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le partenariat initié fin 2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) se poursuit. Ainsi, deux référentes de la CAF, formées aux mesures de protection juridique, et l'APASE échangent toutes les 3 semaines sur les situations complexes des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique, notamment en cas de rupture de ressources. Ainsi, les dossiers sont mis à jour régulièrement, les nouvelles mesures enregistrées, les situations complexes étudiées.

En 2024, 521 situations complexes ont été étudiées.

Cela représente pour les personnes accompagnées le paiement de prestations sous forme de rappel d'un montant de **1 387 356 euros**.

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Après concertation entre les juges de Rennes et l'APASE, un bureau a été mis à disposition au tribunal de Rennes afin de recevoir certains profils une fois par mois si besoin. Il permet ainsi aux mandataires judiciaires de favoriser l'exercice de certaines mesures dans des conditions sécurisées.

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Ce service accueille et informe les familles confrontées à la mise en place ou à l'exercice d'une mesure de protection juridique pour un proche vulnérable. Un mandataire judiciaire de l'équipe rennaise contribue régulièrement à ce soutien au bénéfice des familles concernées.

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Inauguration du Jardin Ker Molène

Le SAVS rennais Altaïr s'est vu attribuer une parcelle de 200 m² en mars 2023 par l'association des Jardins familiaux de la Ville de Rennes, dans le secteur de la Bintinais. Ce jardin, baptisé Ker Molène à l'effigie des deux molènes trônant de part et d'autre, est un support d'accompagnement collectif. Il est conçu, entretenu et cultivé par et pour des personnes accompagnées par ce service. Le premier anniversaire de cet espace a été l'occasion d'organiser son inauguration sous un beau ciel de juillet.

Le rendez-vous était ainsi donné pour un déjeuner au four à pain, au centre du « village » que représentent les 240 parcelles du secteur, qui a permis aux convives de déguster un succulent « poulet patates » rôtis au four bien sûr !



Rapport d'activité 2024



L'après-midi a été tranquillement rythmé par des jeux (pétanque, palets, tir à la corde...), la lecture de poèmes au jardin signés par une personne accompagnée, la visite d'une exposition temporaire...

8 personnes accompagnées et 3 travailleurs sociaux forment l'équipe du Noyau du Collectif Ker Molène qui a imaginé, porté et mis en actes cette action comme bien d'autres : l'aménagement d'une serre, des travaux d'accessibilité, la mise en lien avec d'autres collectifs investis dans des projets écologiques et solidaires. Un temps de partage et d'ouverture à tous les jardiniers du secteur sera renouvelé en mai 2025.

inauguration

**jeudi
4
juillet**
À partir de
12h

**jardin
ker
molène**

repas 7€
animations
jeux
rencontres artistiques

> Inscription nécessaire avant le 21 juin
au 02 99 26 31 56 ou auprès de votre référent

Une année charnière pour Parcours En Mouvement'S (PEM'S)

L'année 2024 a été marquée par la clôture d'une période significative, avec l'évaluation de l'activité liée à l'appel à projet FSE (Fonds Social Européen) 2022/2023. Parallèlement, elle a inauguré une nouvelle phase dans le cadre de l'appel à projet FSE 2024/2025.

Le service d'inclusion socio-professionnelle a répondu à l'appel à projet du programme FSE+, en se concentrant sur la priorité n°1 : favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables.

En parallèle de cette réponse, une évaluation de la période précédente a été réalisée afin de sécuriser les fonds dédiés.

Le service a réussi à répondre aux deux exigences, obtenant ainsi les subventions pour les années 2022/2023 et étant retenu pour le programme 2024/2025.

Cependant, la recherche de financements se poursuit pour atteindre l'équilibre budgétaire. À cet effet, une conférence des financeurs, réunissant le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) Bretagne, les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) 35, a été organisée à l'initiative de l'APASE en décembre 2024.

La prochaine conférence, prévue pour 2025, devrait permettre d'élargir le cercle des partenaires financiers.

Rapport d'activité 2024



Et du côté de l'accueil familial...

Le service accueil familial personnes âgées / personnes en situation de handicap (PA/PH) de l'APASE a organisé, le 13 juin 2024, une journée festive dans la salle des fêtes gracieusement mise à disposition par la commune de Maen Roc'h, entre accueillants familiaux et personnes accueillies du secteur.

Co-construite avec les familles, l'initiative visait à favoriser l'interconnaissance entre professionnels et personnes concernées, tout en faisant échange de pratiques autour de supports ludiques adaptés, glanés auprès de partenaires locaux.

Avec une cinquantaine de participants, cette initiative a démontré toute sa pertinence et suscité un enthousiasme unanime pour une prochaine édition, dont le format reste encore à concevoir.



Antenne de Saint-Malo

Une contribution active à la formation professionnelle de l'action sociale

Cette année, l'antenne a accueilli cinq étudiantes en apprentissage : deux mandataires judiciaires à la protection des majeurs, 2 travailleuses sociales en Enfance Famille et une travailleuse sociale au SAVS.

Lancement d'une newsletter

À la suite de la journée d'antenne où les professionnels ont réfléchi en petit groupe pour travailler à améliorer la communication interne, l'idée d'une newsletter est née : L'Apasette !

PROTECTION JURIDIQUE

Rencontre et journée d'échange du 6 juin 2024

Le jeudi 6 juin a eu lieu sur Saint-Malo, la journée autour du projet de service Protection Juridique des Majeurs (PJM) réunissant au total 50 personnes (professionnels de l'APASE, personnes accompagnées et partenaires).

Des groupes de travail se sont constitués pour échanger le matin sur des verbatims issus du retour des questionnaires adressés aux personnes accompagnées et partenaires, et l'après-midi, les professionnels ont réfléchi autour des deux thématiques : « Quelle est la place de la PJM dans l'accompagnement ? » et « La disponibilité, continuité et réactivité du service ». Un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà programmé en 2025, avec les mêmes participants afin de présenter le projet de service qui sera validé par le Conseil d'administration.

ENFANCE FAMILLE

Les initiatives 2024



TOUS DES HÉROS



Les assises du CNAEMO de 2023 ont impulsé la volonté de mettre en place une activité favorisant la prévention de la violence.

Cette action collective « Tous des Héros » s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans bénéficiant d'une mesure éducative. Sur un après-midi, à l'aide de différents supports, trois professionnels abordent, avec un groupe de 6 enfants, la thématique de la violence : Quelle forme peut-elle prendre ? Comment en parler et à qui ? A l'issue de l'atelier, chaque enfant repart avec un kit de super héros.

L'ATELIER DES PARENTS

L'atelier des parents est un temps de partage et d'échange autour de questions du quotidien qui traversent tout parent. Chaque parent est invité au fur et à mesure de ces rencontres, à déplier une scène du quotidien qui fait question et sur laquelle chaque parent peut se pencher pour comprendre puis proposer des pistes d'action. Les parents aident les parents sur des sujets tels que les écrans, les conflits ou la punition. Chacun est invité dans l'après-coup à faire retour de ce qu'il aura pu expérimenter suite à cet échange et des effets observés.

LES OUTILS LUDIQUES AU SERVICE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Chaque équipe, composée de neuf travailleurs sociaux, d'une psychologue et d'une cheffe de service, a pu bénéficier de deux jours de formation sur les outils ludiques et créatifs dans la relation d'aide. Que ce soit lors d'entretiens individuels ou de moments collectifs, les professionnels de l'intervention sociale peuvent être confrontés à des difficultés pour entrer en contact ou faire évoluer une relation d'aide. Ainsi, ces temps forts

Rapport d'activité

2024

ont été l'occasion de comprendre, s'approprier et expérimenter sur soi et ensemble des supports alternatifs à l'accompagnement, au travers de jeux, photo langages, mandalas, zentangle, collages, jeux corporels, etc., permettant à terme aux personnes accompagnées de mieux comprendre et exprimer leur situation, leurs difficultés et leurs ressources.

En plus d'enrichir la pratique professionnelle et de renforcer la cohésion d'équipe, ce fut aussi un moyen de développer une culture et un langage communs au service Enfance Famille autour de nouveaux outils, une envie de faire évoluer une ludothèque en voie de constitution et d'utiliser ces méthodes au sein même des relations interprofessionnelles.

Et encore plus d'actions

Cette année a aussi été ponctuée de différentes activités : Ado solidaire, Séjour à la ferme, Sortie en baie du Mont Saint-Michel avec les parents, Activités kayak et BMX, Soirée projection foot au service pour parents et enfants.

SAVS L'ESTRAN

Un projet de service en mouvement

Première fiche action : Avec les membres de l'équipe, au regard des besoins des personnes accompagnées, il a été utile de dresser un inventaire des partenaires et acteurs de réseau sur le territoire d'action du SAVS. Ce travail a permis une mise à jour des contacts.

Seconde fiche action : Le renforcement de l'expression des personnes accompagnées par la mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale programmé en septembre 2025. Un premier temps fort a réuni l'équipe autour d'une formation sur mesure à Askoria en novembre 2024. La réflexion est en cours et le service est en action pour rendre possible cette mise en œuvre.

Co-construction du Projet Personnalisé Individualisé

Depuis sa création, le service s'engage à impliquer activement les personnes accompagnées

dans l'élaboration de leur projet personnalisé. Depuis 2024, ces dernières ont l'opportunité de participer à la réunion dédiée à la conception de ce document. Cette initiative favorise un dialogue ouvert, permettant aux personnes accompagnées d'exprimer leurs attentes, satisfactions ainsi que leurs réserves concernant l'accompagnement proposé. Ce moment d'échange renforce leur pouvoir d'agir.

Temps collectifs : appuis à l'accompagnement individualisé

Ces temps conviviaux permettent aux personnes de renouer avec les autres dans un environnement sécurisé permettant de vivre l'expérience relationnelle de façon sereine en lien avec leurs objectifs de leur projet personnalisé. Aller vers les dispositifs de droit commun reste une finalité.

La collaboration interSAVS s'amplifie

La coopération interSAVS du territoire nord du département a permis la réalisation d'un flyer commun mais aussi plus de fluidité dans les parcours. Cet esprit coopératif permet de proposer le dispositif le plus adapté au regard de la problématique de la personne sollicitant le service.

Le renforcement de l'« aller vers » a été travaillé avec une mise en commun, a minima deux fois par an, des listes d'attentes des SAVS du territoire nord et de Via Trajectoire.

Antenne de Redon

L'année 2024 s'est inscrite dans la poursuite du renforcement de l'accompagnement des majeurs protégés et des familles, avec un investissement continu dans la collaboration locale et l'adaptation des services aux besoins du territoire. La participation aux initiatives mises en place sur le territoire, telles que les commissions « Situations complexes » pour le secteur de l'enfance ou « Relogement Social Prioritaire » pour le secteur Adultes, ainsi que le déploiement, en interne, du projet de service Enfance Famille, ont permis d'approfondir les partenariats et de dynamiser les pratiques professionnelles.

Ces actions ont été soutenues par des moments forts d'échanges et de partages : comme pour premier exemple, la participation de quelques majeurs protégés à l'élaboration du projet de service ou encore le séjour « Bouffée d'air », contribuant à renforcer l'impact de l'accompagnement et à tisser des liens durables avec les personnes accompagnées par les services de l'antenne.

PROTECTION JURIDIQUE

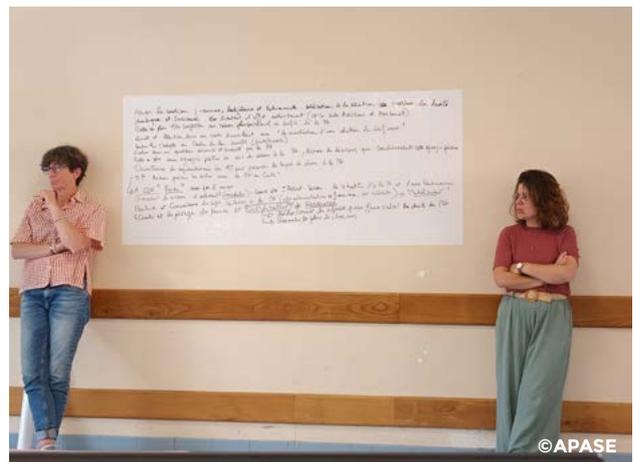
L'équipe Protection Juridique des Majeurs (PJM) de l'antenne poursuit son investissement auprès des majeurs protégés et son ancrage sur le territoire par un travail en réseau et en partenariat. Une rencontre a notamment été organisée avec l'équipe du service social de l'Hôpital de Redon et les mandataires pérennisent leur participation aux instances telles que la cellule de veille de la mairie de Redon, les commissions RSP (Relogement Social Prioritaire) ou encore la commission HYLO (HYgiène et LOGement).

Création d'une commission « situations complexes » sur le territoire

Le Directeur d'antenne a participé aux Comités territoriaux du DAC'tiv (Disposition d'Appui à la

Coordination en Territoires d'Ille-et-Vilaine) et à la création d'une commission nommée « Situations complexes » mise en œuvre depuis septembre 2024. Dans ce cadre, de nombreux organismes et partenaires du territoire ont été sollicités. Il s'agit de constituer un groupe d'une douzaine de structures permanentes pour analyser les situations présentées et faire des préconisations, prodiguer des conseils aux professionnels en difficulté ou en questionnement sur un cas complexe. Le responsable du DAC'tiv sera chargé de l'animation de ces commissions où les professionnels viendront présenter la situation anonymisée. Une fiche de synthèse sera réalisée avec les préconisations et un questionnaire sera envoyé quelques mois plus tard afin de savoir si les conseils ont été utiles. Les mandataires de l'équipe se sont montrés enthousiastes à l'idée de participer à cette commission en qualité de professionnels permanents. Les salariés ont participé à tour de rôle aux commissions d'octobre, novembre et décembre 2024.

Journée de travail sur la révision du projet de service PJM



Dans le cadre du travail mis en place pour la révision du projet de service Protection Juridique des Majeurs, les partenaires et personnes protégées ont été consultés par questionnaire dans un premier temps, et invités à participer à une journée thématique avec les professionnels des services de l'APASE.

Une journée a été organisée le 6 juin 2024 sur chaque territoire. Le matin, deux professionnels du DAC'tiv et trois personnes bénéficiant de mesures

Rapport d'activité 2024

de protection juridique sont venus échanger sur les thématiques suivantes : « La place de la protection juridique dans l'accompagnement des personnes » et « Favoriser l'expression des majeurs protégés et des partenaires ». Cette journée riche de partages d'expériences, de propositions et d'échanges a permis à tous les participants de se retrouver, au-delà du temps de travail, autour d'un petit-déjeuner et d'un pot le midi.

ENFANCE FAMILLE

Déploiement du nouveau projet de service Enfance Famille

Le nouveau projet de service Enfance Famille est en phase de déploiement depuis le second semestre 2024.

Les enfants et leur famille voient ainsi leur place renforcée dans la construction de l'accompagnement et au sein des instances impliquant les partenaires et travailleurs sociaux.

Des rencontres ont été organisées (avec l'ensemble des équipes) avec les CDAS de Bain-de-Bretagne et Guichen afin d'échanger autour des nouvelles modalités de ce projet de service et de leur impact sur les relations partenariales.

Après une phase de consolidation des pratiques, il s'agira dans les mois à venir d'en faire un premier bilan afin de les ajuster au plus près des besoins des personnes accompagnées et dans le sens d'un partenariat plus fluide.

Participation des familles à l'évaluation

Au printemps 2024 a eu lieu l'évaluation du service Enfance Famille de l'APASE.

Sur l'antenne de Redon, cette démarche a permis à des parents et enfants de venir s'exprimer sur la qualité de l'accompagnement dispensé par le service. Le choix a été fait de proposer de rencontrer les représentants du cabinet d'évaluation à des familles d'horizons très différents et connaissant des difficultés diverses : famille très démunie, enfant présentant un handicap.

Il a été primordial de mettre en œuvre un véritable accompagnement pour rendre possible cette participation qui peut paraître impressionnante voire inaccessible pour certains.

Séjour « Bouffée d'Air »



Ce séjour parents enfants a été organisé du 22 au 24 juillet 2024, soit une période de 3 jours et 2 nuits.

Les objectifs de ce projet étaient de permettre à quelques familles

une ouverture vers l'extérieur, dynamiser la relation parents/enfant par le partage d'expériences ludiques, ouvrir de nouvelles perspectives d'accompagnement éducatif et valoriser l'implication des familles dans le projet.

Les familles ont vécu cette expérience ensemble, partageant les temps du quotidien, les temps de trajet, les temps de loisirs... Ce fut également l'occasion de partager avec les travailleurs sociaux des moments de vie différents de l'exercice classique de la mesure éducative.

Les compétences de chacun ont permis de faire vivre la dynamique de ce séjour, et les familles se sont investies sur l'ensemble des temps partagés (confection de repas, jeux, activités, temps informels...).

Au travers des échanges quotidiens et des temps de partage, la démarche des parents qui se sont mobilisés dans l'intérêt de leurs enfants a été mise en avant : volonté de proposer un temps de vacances à leurs enfants et de partager des temps de plaisirs ensemble.

Les familles ont bénéficié d'un cadre de vacances détendu et d'un temps de rupture avec leur quotidien pour créer de nouveaux échanges.

Rapport d'activité 2024

Antenne de Fougères

PROTECTION JURIDIQUE

Association Anne Boivent – intervention auprès des professionnels de Chaudeboeuf

Suite à la sollicitation de Marie-Odile JULAN, directrice de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), du Foyer d'accueil médicalisé et du Foyer de vie à Saint-Sauveur-des-Landes auprès de l'APASE et de l'Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine (ATI 35), une intervention d'information sur les mesures de protection a été organisée le 8 novembre 2024 sur le site de Chaudeboeuf par les cheffes de service et les équipes de mandataires des deux associations.



Ainsi, dans une ambiance conviviale, les mandataires ont répondu aux différentes questions qui leur ont été soumises par les équipes des établissements :

- Quelle différence entre une mesure de curatelle et de tutelle ?
- Comment s'organise de manière globale la gestion financière ?
- Qui donne les autorisations de soin ?
- Qui prévenir en cas d'hospitalisation ou de soin ?
- Une personne sous mandat judiciaire peut-elle agir seule et en particulier déposer plainte ?
- Droit de vote : pour les personnes qui ont ce droit, y a-t-il une obligation d'informer et

d'organiser le déplacement pour le vote s'ils le souhaitent ?

- Et bien d'autres encore...

Cette première intervention a été très éclairante pour les professionnels des établissements mais aussi très enrichissante pour les mandataires qui se sont impliqués dans cet exercice. Favorisant la rencontre et une meilleure compréhension de la place ou des enjeux pour chacun, cette expérimentation a fait germer l'idée de proposer l'initiative à d'autres structures du territoire.

ENFANCE FAMILLE

Les ateliers parents/enfants



Les professionnelles éducatrices jeunes enfants ont élaboré, à travers leurs temps de rencontre, la création d'ateliers parents/enfants. L'idée est de proposer une fois par trimestre, à plusieurs parents avec leurs jeunes enfants (jusqu'à 6 ans), un atelier autour d'un support.

Une rencontre a lieu autour d'activités telles que la peinture libre, la manipulation et le transvasement, la préparation d'un repas partagé ensemble. Généralement, un temps de goûter marque la fin de la séance.

Les professionnelles présentes se montrent disponibles, attentives et recentrent sur ce qui se passe ici et maintenant si nécessaire. Il est adopté une attitude « sans pression », où le plaisir de faire et d'être ensemble est suffisant.

Du côté des parents, cela permet de :

- partager un temps privilégié avec son enfant autour d'un support ludique ;

Rapport d'activité 2024



- sortir de son domicile ;
- permettre des rencontres avec ses pairs (parent/enfant) ;
- avoir accès au matériel et à un lieu adapté et pensé pour l'activité.

Du côté des professionnels, cela permet de :

- partager des temps différents de l'entretien avec les parents et leurs enfants ;
- d'insuffler de l'énergie dans la mise en place de nouvelles actions collectives ;
- d'observer les interactions entre pairs, dans un collectif ;
- d'être dans le concret, parfois le faire avec et éventuellement d'échanger sur des sujets de manière plus spontanée.

« L'Autre café »

L'Autre café, c'est un café d'accueil, d'écoute et de partage collectif, pour toute personne (à partir de 16 ans) qui se sent concernée par la question des violences conjugales et/ou intrafamiliales. Ce moment partagé est initié par des professionnelles du réseau VIF (Violences IntraFamiliales) de Fougères.

Le réseau VIF, ce sont des professionnels de plusieurs institutions qui se réunissent chaque trimestre, autour du sujet des violences intrafamiliales, animé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Deux professionnelles de l'antenne de Fougères de l'APASE en font partie et accueillent à l'Autre café. L'Autre café, c'est un temps et un espace « autre », un accueil collectif, un temps partagé ensemble, pour parler, ou non. Pour s'entraider, probablement. Un « ici et maintenant » qui appartient aux personnes qui s'y présentent. Qui peuvent avoir un vécu similaire. Sans attente aucune.

Un moment confidentiel, anonyme, convivial, bienveillant, respectueux de chacun et chacune, et neutre... les professionnelles accueillantes en sont garantes.

Un accueil qui pourra évoluer dans le temps au fil des besoins exprimés ou perçus.

Il s'adresse à toute personne concernée par les violences au sein du couple et la famille, que les violences soient subies, ressenties, ou que l'on en soit témoin avec la possibilité de venir accompagnée.

Parce que rompre l'isolement est un enjeu majeur, l'Autre café propose un premier pas.

Le collectif de professionnelles accueille les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, depuis le 1^{er} octobre 2024, dorénavant au Centre Social et à la Maison des Usagers de Fougères.



Rapport d'activité 2024

Antenne de Vitré

ENFANCE FAMILLE

Présentation du projet « Place aux artistes »

Partant du constat que de nombreux jeunes accompagnés par le service Enfance Famille avaient une forte appétence pour le dessin et de réelles compétences en la matière, les professionnels ont décidé de monter un projet intitulé « place aux artistes ».

Ce projet a pour objectifs principaux de permettre au jeune de mettre en avant son savoir-faire (travail autour de son estime de soi, valorisation des compétences artistiques du jeune, mettre le jeune en position de réussite) et d'acquérir de nouvelles compétences artistiques.



Le service souhaite également que la famille du jeune puisse être partie prenante de ce projet notamment en anticipant l'organisation des journées d'activité, et qu'elle porte un intérêt à cette activité, à ce que le jeune a vécu et réalisé (valorisation du « talent » de son enfant).

Depuis la création de ce groupe en février 2024, les jeunes ont été réunis à 5 reprises pour leur permettre de découvrir et s'initier à diverses pratiques artistiques. Deux ateliers ont été animés par les travailleurs sociaux investis dans le projet : initiation aux dessins mangas et kawaiï et initiation à l'utilisation de la technique du pochoir avec des bombes aérosol.

Une sortie au musée des beaux-arts à Rennes, afin d'y voir une exposition sur le graff couplée d'une activité de création (Graff ton nom d'artiste), a eu

lieu. Deux ateliers ont été animés par une intervenante extérieure : un atelier dessin Manga/ Etegami et un atelier argile.

L'objectif final de ce projet est la réalisation d'une fresque commune avec une artiste d'ici l'été 2025.



Découverte de la baie du Mont Saint-Michel

Les équipes Enfance Famille de Vitré/Janzé ont souhaité répondre à un appel à projet de la CAF en mars 2024 afin de financer une action collective permettant à des familles isolées du territoire de découvrir la baie du Mont Saint-Michel lors d'une randonnée guidée et ainsi vivre une journée de

loisirs avec son enfant dans une dynamique de groupe.



La volonté des équipes a été de co-construire les modalités de cette action avec les familles intéressées (programme de la matinée, déroulement du repas, ...).

Les retours des familles et des jeunes participants s'avèrent positifs et cette journée a suscité le désir pour certains parents de réitérer cette expérience « d'instant privilégié » avec son enfant. Cela a ainsi impulsé des initiatives d'ouverture vers les dispositifs de droit commun situés sur leur territoire.

Le réseau VIF - Violences IntraFamiliales

Depuis deux ans, une remobilisation du Réseau VIF sur le pays de Vitré et de la Roche aux Fées est à

Rapport d'activité

2024

l'œuvre. Aujourd'hui, l'équipe est composée d'une quinzaine de professionnels issus de différents secteurs (accès aux droits, santé, insertion professionnelle, protection de l'enfance...), qui se réunissent 4 fois par an.

La participation active au réseau de deux professionnelles du secteur Enfance Famille permet, d'une part, de placer la question de la protection de l'enfance au cœur des préoccupations du réseau, et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des dispositifs et de consolider un partenariat par territoire lorsque les professionnels sont confrontés à ces problématiques dans le cadre d'intervention auprès des familles.

Le réseau VIF propose :

- Des formations ou initiations gratuites aux professionnels du secteur
- Un atelier VIF par trimestre : un espace d'échanges de pratiques autour de situations anonymes de violences dans le couple à destination des professionnels du territoire
- Deux journées par an, sous forme de table-ronde/conférence
- Une newsletter du réseau VIF une fois par trimestre (actualité juridique, ressources sur le secteur, liens vers des podcasts/émissions, présentation d'outils/supports)
- Les petits déjeuners du réseau VIF : une fois par trimestre, à destination des professionnels du secteur, pour présenter les missions d'une structure.

Sortie à vélo



Lors des accompagnements, les professionnels rencontrent régulièrement des adolescents assez isolés, parfois déscolarisés et très souvent animés par l'utilisation des réseaux, des jeux vidéo, des consommations d'alcool ou de toxiques, et qui font face à des difficultés relationnelles. C'est par le prisme du travail autour de l'autonomisation, de la relation aux autres mais aussi du sport que ce projet a pris forme.

La recherche de financement pour ce séjour a permis d'obtenir un don de yaourts de la part de

l'entreprise Sojasun. Ces yaourts ont été proposés aux adolescents pendant le séjour.

Aussi, la nécessité de trouver des vélos de location a amené les professionnels à réaliser un partenariat avec Mobi'ZH, plateforme de mobilité sociale du Pays de Vitré - Porte de Bretagne.

Le groupe est parti de Vitré, avec 6 adolescents de 13 à 16 ans en direction du Mont Saint-Michel, pour 86 kilomètres de vélo sur la voie verte, la Régalante. Le séjour en itinérance s'est réalisé sur 3 jours avec deux nuitées en camping.

Ce séjour a fait émerger une dynamique collective d'entraide et de soutien valorisant les compétences individuelles de chacun. Tout le groupe est allé au bout de l'effort, non sans mal mais avec une grande fierté et une agréable sensation de défi relevé.



PROTECTION JURIDIQUE

Le travail partenarial

Les professionnels des deux secteurs d'activités ont initié cette année plusieurs temps d'échanges transversaux et des rencontres partenariales communes.

Dans ce cadre, une rencontre a été organisée le 10 décembre 2024 avec EPISOL, épicerie solidaire, dont l'accès est soumis à une orientation par un référent professionnel comme le mandataire judiciaire ou le travailleur social. Ce dispositif permet un accès sur simple déclaration du « reste à vivre » de la personne suivie, sans justificatif à fournir.

Cette rencontre, qui s'est faite dans les locaux de l'épicerie, a permis un rappel des différentes prescriptions vers ce dispositif.

Qualité

Lancement de la Cellule d'appui à la participation

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du **projet stratégique 2020-2025**, « L'APASE, une association qui soutient le pouvoir d'agir des personnes » et le **Plan d'Amélioration de la qualité (PAQ3)**. En septembre 2024, l'arrivée d'une alternante, déjà expérimentée dans les démarches de participation, a permis de lancer la construction de la Cellule d'appui à la participation de l'APASE.

Le rôle de cette cellule ?

- **Soutenir, outiller, conseiller les porteuses et porteurs de projets au sein de l'APASE** dans la mise en place de leurs actions de participation sous toutes ses formes (qu'elle soit individuelle ou collective, qu'elle soutienne le lien social, l'amélioration du service, l'autonomie ou encore la citoyenneté des personnes, etc.)

- **Mettre en valeur, diffuser les actions de participation** réalisées au sein de l'APASE, dans toutes les antennes et intersites.

En 2024 deux types de rencontres ont été ouvertes aux professionnels comme aux personnes accompagnées :

- **Un groupe de travail**, chargé de co-construire le fonctionnement de la Cellule d'appui
- **Et des rencontres d'entraide** pour appuyer concrètement des actions de participation portées au sein de l'APASE.



Le service Enfance Famille a rendu son rapport d'évaluation de la qualité

Chaque établissement ou service social ou médico-social (ESSMS) doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans par un organisme habilité, indépendant et certifié. Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité de l'accompagnement proposé.

Le dispositif d'évaluation construit par la HAS (Haute Autorité de Santé) s'appuie sur un référentiel national commun à tous les ESSMS et centré sur la personne accompagnée.

Les méthodes d'évaluation déployées lors de la visite d'évaluation se traduisent notamment par des entretiens avec les personnes accompagnées (5 en l'espèce), des professionnels et la gouvernance des ESSMS.

Au sein du service Enfance Famille, cette visite s'est déroulée en avril 2024. Elle portait sur les Mesures Educatives Personnalisées (MEP) et les Evaluations Educatives Contractuelles (EEC).

Les axes forts qui ont été identifiés relèvent de :

- la bientraitance et l'éthique
- les droits de la personne accompagnée
- l'expression et participation de la personne accompagnée
- la co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- la continuité et la fluidité des parcours
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé
- la politique ressources humaines
- la démarche qualité et gestion des risques.

Les axes de progrès mis en évidence, venant alimenter le plan d'actions qualité du service, ont trait :

- au droit à l'image des personnes accompagnées
- à la sécurisation des données
- à la participation des personnes accompagnées à des instances collectives
- à l'encouragement du recours à la pair-aidance
- à la traçabilité et la ré-évaluation du projet d'accompagnement
- à l'adaptation de nos supports à la compréhension des enfants
- et à la communication de notre plan de gestion de crise.

Rapport d'activité 2024

Données financières

Extraites des comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024

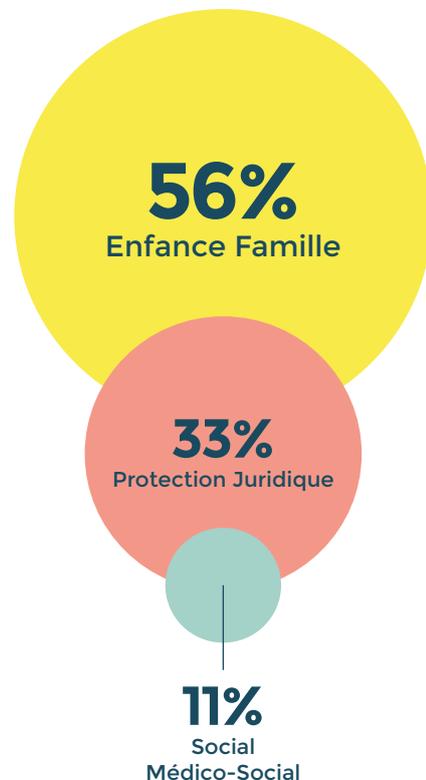
Compte de résultat et répartition des charges par groupe en €

	2024	2023	VARIATION
Groupe 1 - Fonctionnement	1 271 539	1 373 613	-102 074
Groupe 2 - Charges de personnel	20 788 149	20 093 359	694 790
Groupe 3 - Frais de structure	1 997 826	2 215 668	-217 842
Total charges	24 057 514	23 682 641	374 873
Total produits	23 689 738	24 720 433	-1 030 695
RESULTAT comptable	-367 776	1 037 793	-1 405 569

Le résultat est déficitaire de 368K€ ce qui s'explique principalement par le non financement du Ségur pour tous et l'effet de l'inflation.

Les charges ont marqué une hausse par rapport à 2023 de 378K€, due à l'augmentation des charges de personnel suite à l'extension du Ségur.

Masse budgétaire par secteur



Bilan

2024	2023	VARIATION
14 050 499 €	14 352 222 €	-301 723 €

AU NIVEAU DE L'ACTIF :

- Baisse de la trésorerie de 330K€

AU NIVEAU DU PASSIF :

- Les fonds propres connaissent une variation de 375K€ suite principalement au résultat déficitaire de 367K€.
- Les fonds dédiés ont baissé de 115K€.
- Les dettes ont augmenté de 181K€ dû principalement à la mise en place du logiciel utilisé pour le secteur social et médico-social.

Rapport d'activité 2024

Données sociales

au 31 décembre 2024

Répartition par antennes

	TOTAL	CDI	CDD
Fougères	42	40	2
Redon	38	33	5
Rennes Adultes	86	79	7
Rennes Enfance Famille	96	87	9
Saint-Malo	65	58	7
Landelles	41	35	6
Vitré	35	34	1
TOTAL	403	366	37

Répartition par fonctions

Agent d'entretien	1
Cadres hiérarchiques	33
Comptables	14
Mandataires Judiciaires	74
Psychologues	12
Secrétaires	69
Services du Siège	14
Travailleurs sociaux Adultes	36
Travailleurs sociaux Enfance Famille	150

- 89 postes ouverts au recrutement en 2024
- 24 alternants accueillis en 2024
- 31 stagiaires accueillis en 2024

Formation

263 salariés formés en 2024

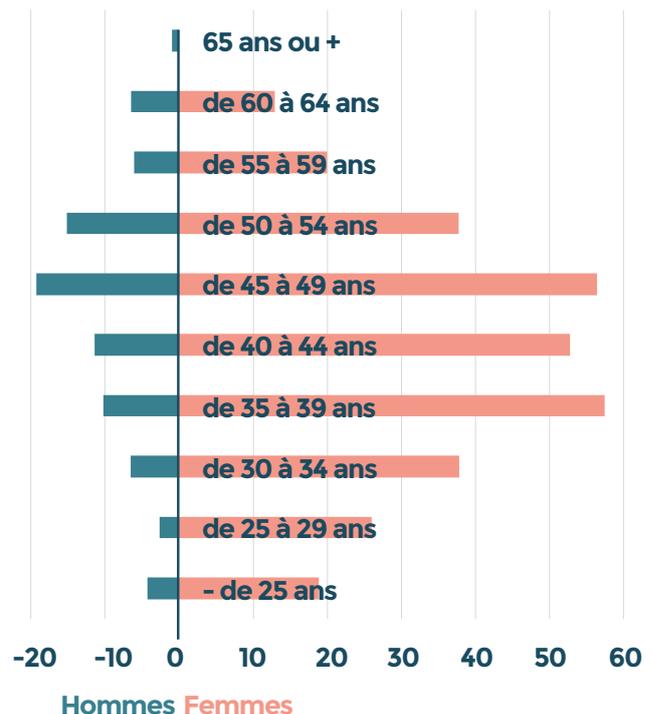
Contribution formation 2024 de 329 718 € qui représente 2,65 % de la masse salariale brute dont :

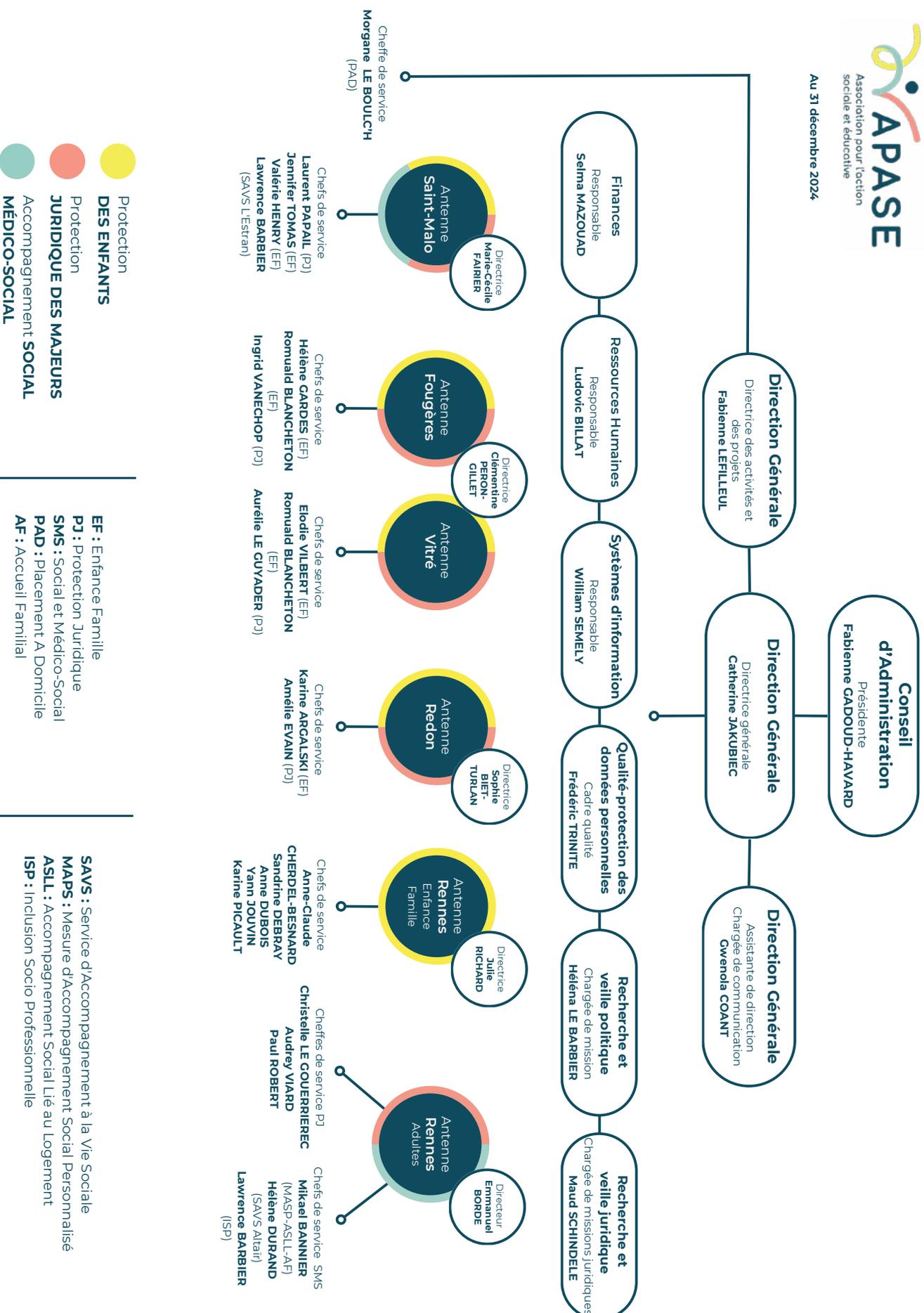
- 1% de contribution légale soit 124 422 € en 2024
- 1% de contribution conventionnelle soit 124 422 € en 2024
- 0,65% de contribution volontaire soit 80 874 € en 2024

ORIENTATION FORMATION 2024

- Assurer les formations obligatoires et qualifier les personnes sur leur poste ;
- Contribuer à la mise en œuvre du projet stratégique et du plan de prévention des risques professionnels ;
- Acquérir, maintenir et développer les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes accompagnées ;
- Actualiser les connaissances et pratiques au regard des évolutions législatives et des nouveaux outils nécessaires au fonctionnement de l'APASE ;
- Former les nouveaux embauchés et salariés.

Pyramide des âges





Protection
DES ENFANTS

Protection
JURIDIQUE DES MAJEURS

Accompagnement
SOCIAL MÉDICO-SOCIAL

EF : Enfance Famille

PJ : Protection Juridique

SMS : Social et Médico-Social

PAD : Placement A Domicile

AF : Accueil Familial

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

MAPS : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

ISP : Inclusion Socio Professionnelle



Association pour l'action
sociale et éducative

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

33 rue des Landelles 35 510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 30 09 50 - siege@apase.org